

## **COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2023 A HUIS CLOS**

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 2 février 2023, sous la présidence de M. KASSA Wondwossen, Maire.

**Étaient présents** : MM. KASSA Wondwossen, FERNANDES Pascal, CHUPAU Laurent, MARTIN Armand, LOURDEL Stéphane, RONDEAU Maël, GROENEWEG Jean-Nicolas, VASIC Goran, SELSCHOTTER Sylvain, Mmes OLANIER Josette, SZEWEZUK Carmen.

**Excusée** : Mme LOISEAU Angélique (pouvoir à M. KASSA Wondwossen).

**Absents** : MM. CHAUVIN Christophe, ROLLIN Pierre.

**Secrétaire de séance** : M. RONDEAU Maël.

Début de la séance : 20 H 05

Approbation à l'unanimité du compte rendu du dernier conseil.

### **DÉCISION DU TRIBUNAL AFFAIRE EN COURS**

Monsieur le maire a réuni le Conseil Municipal pour l'informer de la décision de justice du 6 janvier 2023 concernant l'affaire entre deux agents et la commune.

La décision de justice ordonne à la commune d'indemniser ces deux agents.

Au total la commune devra payer 4226€ en dommages et intérêts et frais d'avocats pour cette affaire.

Monsieur le maire propose de ne pas faire appel de la décision et de verser cette somme.

9 votes pour 3 abstentions

Fin de la séance : 20 H 35

Le Maire ;  
Wondwossen KASSA

Le secrétaire ;  
Maël RONDEAU